



AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER DE LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

QUE Tel que prévu à l'article 6.1 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité de Boischatel a procédé à la vente de terrains :

- Le terrain # 37, le 3 décembre 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 601 584 situé au 471, route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 325 000 \$, plus les taxes applicables.
- Le terrain # 39, le 4 mars 2025, à la vente de gré à gré du lot 6 601 587 situé au 474, route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 252 000 \$, plus les taxes applicables.
- Le terrain # 45, le 11 décembre 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 518 589 situé au 554, route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 193 000 \$, plus les taxes applicables.
- Le terrain # 46, le 16 décembre 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 518 588 situé au 562, route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 254 500 \$, plus les taxes applicables.
- Le terrain # 53, le 28 mai 2025, à la vente de gré à gré du lot 6 542 132 situé au 618, route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 259 000 \$, plus les taxes applicables.

FAIT À BOISCHATEL, CE 16 JUILLET 2025

Daniel Boudreault

Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 9 h et 12 h, le 16e jour du mois de juillet 2025.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 16^E JOUR DU MOIS DE JUILLET 2025.

Daniel Boudreault Greffier